



## LE PRÉSIDENT

Réf: 58/12/PT/VP/FY

**Monsieur François Hollande**  
**Parti socialiste**  
**59, avenue de Ségur**  
**75007 Paris**

Paris, le 20 février 2012

Monsieur,

La Ligue des droits de l'Homme tient à vous faire part de sa vive préoccupation après les propos que vous avez tenus concernant les Roms sur le plateau de Canal+. Sans aucunement nourrir la stratégie d'amalgame douteux immédiatement déclenchée par les responsables de l'UMP, nous estimons important de vous faire part de notre opinion sur la situation des populations roms, situation qui ressort essentiellement de la discrimination.

De toute évidence, l'usage d'un certain nombre d'expressions et de vocables à tout le moins approximatifs « *organiser une solution* », « *camps* », « *origine du mal* » relève au mieux d'une grande ignorance du sujet, pourtant sensible et au cœur de l'intervention de nombreuses organisations de la société civile, dont la Ligue des droits de l'Homme.

De la même manière, en appeler à une modification des règles européennes de circulation uniquement pour les Roms revient à plaider pour un traitement discriminatoire, contraire et aux textes européens, et à l'esprit des valeurs dont vous vous réclamez par ailleurs.

Il aurait été souhaitable de rappeler, face aux téléspectateurs, que les Roms sont des citoyens européens auxquels la France refuse de reconnaître une citoyenneté pleine et entière en les privant notamment de l'accès à l'emploi, par le maintien des mesures transitoires au niveau européen, donc de la liberté de circulation et d'installation. Que cette discrimination empêche de fait toute intégration par le travail et l'éducation, pénalisant ainsi les adultes et les enfants. Enfin, qu'il est honteux qu'à la haine raciale dont ils sont victimes dans leur pays, réponde en écho leur stigmatisation publique en France par l'actuel président de la République.

Le contexte du débat politique français, marqué par une concurrence entre droite et extrême droite pour occuper le terrain du rejet racial et identitaire, confère à ces sujets une ampleur et une portée symbolique majeures. Ils requièrent une attention vigilante, une réelle connaissance des dossiers concernés et la conviction profonde que la défense des principes humanistes, des droits fondamentaux, constitue au contraire une boussole fiable et gage de victoire.

Dans l'espoir que vous partagerez cette conviction, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

**Pierre Tartakowsky**